**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-septième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Rwanda**

(Genève, le 25 janvier 2021 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1min 05 s

Lue par : Adama COULIBALY

Merci Madame la Présidente,

Ma délégation remercie la délégation de la République du Rwanda pour la présentation de son troisième rapport national, malgré un contexte sanitaire difficile.

Nous saluons les progrès réalisés par le Rwanda dans le domaine de l’état civil avec l’introduction d’un système d’enregistrement électronique, qui a permis une amélioration substantielle du taux d’enregistrement des naissances de plus de 30 % en quatre ans (2015-2019).

Ma délégation apprécie par ailleurs les efforts déployés par le Gouvernement rwandais en faveur des personnes détenues, notamment la construction d’une nouvelle prison ainsi que la rénovation et l’agrandissement de tous les établissements pénitentiaires du pays.

Dans un esprit constructif, et pour permettre l’application de la peine de travaux d’intérêt général, une alternative à l’emprisonnement des personnes reconnues coupables d’infractions mineures, nous recommandons au Rwanda de :

* Adopter le décret d’application de la loi portant détermination des infractions et des peines en général.

Le Mali souhaite plein succès au Rwanda à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.